



ROTARY CLUB DE BEYROUTH (1931)

Premier club du Liban - Doyen du District 2452



Le Bulletin

Volume 85 N°42

Année Rotarienne 2015 – 2016

Réunion du Lundi 4 Mai 2016

Président du R.I. : **K.R. Ravindran**

Gouverneur du District : **Mustafa Nasereddin**

Délégué du Gouverneur : **Kamal Katra**

Assistant du Gouverneur : **Simon Daniel**

Président du RC Beyrouth: **Pierre Debahy**

Secrétaire du RC Beyrouth : **Zouheir Bizri**

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2015-2016

« Faire don de soi au monde »

Le Protocole

Ont assisté à la réunion :

27 Rotariens du Club

AMATOURY Antoine	BTEISH Mansour	GHARZOUZI Gabriel	KRONFOL Nabil
ARAB Robert	CATTAN Joëlle	GHAZIRI Habib	MAHMASSANI Malek (PP)
ASHI Roger	CHOUERI Nicolas (PP)	HAKIM Yahya	MENASSA Camille(PP)
AUDI Wadih (PP)	CODSI Reine (PP)	HAFEZ Antoine (IPP)	NASR Samir
BIZRI Zouheir (PN)	DEBAHY Pierre (P)	HAKIM Yahya	SAYDE Maurice (PP)
BOULOS Rosy	FAYAD Halim (PP)	HAMMOUD Samir (PP)	TARAZI Roger (PP)
BOULDOUKIAN Meg(PP)	GHANDOUR Misbah	KALDANY Savia (PP)	

Les invités

- S.E. Naji Abi Assi, Ancien Ambassadeur, notre conférencier, invité du club
- S.E. Samir Moubarak, Ancien Ambassadeur, invité de PP Reine codsi
- M. Mustapha Assaad, invité de PP Camille Ménassa
- M. Mounir Elian, invité de PP Samir Hammoud
- Mme Yolande Kesrouan Labaky, invitée de PP Wadih Audi
- Mme Najwa Tarazi, épouse de PP Roger Tarazi

Le Secrétaire a reçu :

Les messages d'excuses :

En voyage ; PP Aziz Bassoul, PP Riad Saadé, PE Toufic Aris, Rita Méouchy, Nabil Abboud, Ronald Hochar, Ahmad Tabbara,

Empêchement : PP Abdel Salam El Solh, PP Pierre Kanaan, Rima Bikhazi Azar, Aida Cherfan, Aïda Daou, Roger Ashi, Walid Dabbagh, Raymond Jabre, Gabriel Metni, Elias Nasr,

Prochains évènements du Club

- Vendredi 6 mai à 20h – Théâtre fundraising « Tout le plaisir est pour nous », au profit des actions du Rotary, à la Salle Montaigne de l'Institut Français;
- Lundi 9 mai à 13h30 – Assemblée Générale du Club - seuls les membres sont admis ;
- Lundi 16 mai à 20h – Dîner-Conférence en arabe de l'Ancien Ministre S.E. Dr Khaled Kabbani sur : خريطة طريق نحو ادارة عامة حديثة ومتطورة (Feuille de route pour une modernisation de L'Administration Publique) ;
- Lundi 23 mai 2016 à 13h30 – Conférence sur « Le Sommeil : Fonctions et Anomalies » par Dr Marie-Louise Coussa-Koniski, Pneumologue et Somnologue MD.

Rappel date à retenir

Lundi 11 juillet 2016 à 20h – Passation de Pouvoir entre les Présidents Pierre Debahy et Toufic Aris à l'hôtel Le Bristol.

Anniversaires de Mai

<u>Jour de Naissance</u>		<u>Année d'Admission au RCB</u>	
IPP Antoine Hafez	15	Misbah Ghandour	1994
Walid Dabbagh	16	PP Reine Codsì	1995
Yahya Hakim	25		
Gabriel Gharzouzi	31		

Compte-Rendu de la Réunion Statutaire

Pierre Debahy a présidé cette réunion statutaire. Après avoir souhaité la bienvenue à Son Excellence M. Naji Abi Assi, ancien ambassadeur du Liban à Paris et conférencier de ce jour, il a cédé la parole au Chef du Protocole qui a souhaité à son tour la bienvenue à tous les invités et aux conjoints des membres de notre Club. Aïda Cherfan a poursuivi avec l'annonce des prochains événements du Club ainsi que le courrier reçu.

Pierre Debahy a invité notre camarade Roby Arab à présenter notre conférencier, venu nous parler d'*Éthique et Diplomatie* :



Chers amis, dans les pays d'Amérique Latine, en parlant de la carrière d'un politicien ou d'un diplomate, on parle de sa trajectoire. C'est pour moi un privilège de vous présenter aujourd'hui un de nos plus grands diplomates dont la trajectoire représente, pour notre plus grande fierté, ce qu'on appelle un sans faute.

Roby a poursuivi avec la présentation du Curriculum Vitae de l'ambassadeur Naji Abi Assi : un parcours des plus riches et des plus impressionnants. *(CV de S.E. M. Naji Abi Assi en Annexe 1)*

Avant de céder la parole à notre conférencier, Roby a souligné qu'il était préférable de dire : « *Ambassadeur, plutôt qu'ancien ambassadeur ; car c'est un titre qu'un ambassadeur garde à vie.* »



Dans son exposé l'ambassadeur Naji Abi Assi a tout d'abord défini l'éthique comme étant l'ensemble des attitudes et des comportements conformes à la morale ; quant à la diplomatie, un moyen pour les individus et les collectivités de prévenir les conflits, sinon de les régler, par la médiation et la conciliation. L'ambassadeur Abi Assi s'est basé sur plusieurs faits et situations puisés dans l'histoire récente des peuples européens ; car dit-il la diplomatie et l'éthique se complètent logiquement dans les régimes démocratiques.

Il a conclu en disant qu'un monde sans diplomatie, sans éthique, ni justice ni loi, ne peut que sombrer dans l'anarchie et le chaos. *(Exposé de S.E. M. Naji Abi Assi en Annexe 2)*

La conférence fut suivie d'une session questions/réponses :

Intervention du PP Camille Menassa : Je voudrais remercier notre conférencier pour cet exposé éducatif, philosophique et qui nous donne à réfléchir. Il y a un adage qui dit : *Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu* ; aujourd'hui nous faisons l'inverse : nous parlons d'éthique dans un pays où l'éthique n'existe pratiquement pas. C'est pourquoi il était nécessaire d'en parler et d'en donner au moins les principes.



Nous ne sommes pas seulement des amis mais des collègues car nos deux métiers, de communication et de diplomatie, se ressemblent énormément. Un ambassadeur est un homme de relations publiques, un envoyé spécial, un correspondant permanent dans un pays étranger, comme le font les journalistes. Les diplomates sont aussi des publicitaires car ils *vendent* leur pays à l'étranger ; il y a une toute autre ressemblance, dans le domaine de l'espionnage, où on cherche les espions parmi les journalistes et les

diplomates... en général les otages sont soit des uns, soit des autres. Finalement nous sommes tous les deux au service de notre pays.

Réponse : En effet il y a beaucoup de ressemblance entre ces deux métiers ; mais le journaliste est souvent soucieux du flash-information aux dépens de la précision de l'information...

Question du PP Wadih Audi : Que peut faire la diplomatie et l'éthique face à un état comme la Corée du Nord ?

Réponse : Nous parlons d'un certain rapport de forces. C'est du domaine de l'espionnage. Tenter d'affaiblir le système par des moyens discrets sans recourir nécessairement à la guerre. La guerre est toujours dévastatrice. Même le régime communiste s'est écroulé sans faire la guerre.

Le P Pierre Debahy a vivement remercié l'ambassadeur Abi Assi pour son exposé et lui a offert au nom du RBC le livre des 75 ans de notre Club et de l'histoire de Beyrouth ainsi que les trois derniers rapports annuels du RCB.



Les anniversaires des Rotariens nés ou admis au mois de mai ont été célébrés dans la joie autour d'un bon gâteau.

La séance a été levée à 15 heures.

Annexe 1 - Curriculum Vitae de S.E. M. Naji Abi Assi

Naji ABI ASSI - Ambassadeur du Liban - Né à Beyrouth, le 16/04/1947

Diplômes acquis :

1. Licence en Droit Privé et Public (Université Saint-Joseph-Beyrouth).
2. Diplôme d'Études Supérieures spécialisées en Diplomatie (Sciences Politiques) de l'Université de Paris XI.
3. Diplôme d'Études Supérieures spécialisées en Gestion des Organisations Internationales de l'Université de Paris I (Sorbonne).
4. Diplôme en Relations Politiques Internationales (avec les félicitations du Jury) de l'Institut International d'Administration Publique – Paris.

Expérience professionnelle :

- Avocat stagiaire (1970-1972).
- Admis au concours du Ministère des Affaires Étrangères en juin 1972 (Major de Promotion).
- Attaché puis Secrétaire d'Ambassade à la Mission Permanente du Liban auprès des Nations-Unies à New York (1973-1977).
- Conseiller à la Mission Permanente du Liban auprès des Nations-Unies à Genève (1977-1980).
- Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères – Beyrouth (1980-1982).
- Conseiller, Représentant Permanent Adjoint du Liban auprès des Nations-Unies à New York (1983-1986).
- Chef du Service des Organisations Internationales du Ministère des Affaires Étrangères – Beyrouth (1986-1988).
- Ambassadeur du Liban au Sénégal (1989-1994).
- Ambassadeur du Liban en France (1994-1999).
- Directeur des Affaires Politiques (Ministère des Affaires Étrangères – Beyrouth (1999-2003).
- Ambassadeur du Liban près le Saint-Siège, l'Ordre de Malte et le Portugal (2004-2008).
- Directeur Général de la Présidence de la République Libanaise (2008-2011).
- Conseiller diplomatique du Président de la République Libanaise (2011-...).

Membre de la Délégation Officielle Libanaise à diverses Conférences Régionales et Internationales:

- Sessions de l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- Réunions du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Conférences ministérielles et conférences au Sommet des Pays membres de la Ligue des États Arabes, et notamment le Sommet arabe de Beyrouth en 2002 qui a adopté l'Initiative de paix arabe.
- Conférences Islamiques au Sommet
- Conférences des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du Français, et notamment le Sommet qui s'est tenu à Beyrouth en 2002.
- Conférences ministérielles des Pays Non-Alignés.
- Conférence de Paix sur le Proche-Orient (Madrid 1991).
- Conférences Euro-Méditerranéennes du processus de Barcelone et de l'Union pour la Méditerranée.

Décorations :

- Grand Officier de l'Ordre National du Cèdre (Liban).
- Officier de l'Ordre de la Pléiade (Francophonie).
- Commandeur de la Légion d'honneur (France).
- Grand Officier de l'Ordre National du Lion (Sénégal).
- Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite (France).
- Grand-Croix, Classe Spéciale, de l'Ordre du Mérite (Ordre de Malte).
- Grand-Croix de l'Ordre de Pie XI (Saint-Siège).
- Grand-Croix de l'Ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne).
- Grand-Croix de l'Ordre de Makarios III (Chypre).

Langues : Arabe, Français, Anglais, Italien.

Annexe 2 - Conférence de S.E. M. Naji Abi Assi

« Ethique et Diplomatie »

Excellences.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis du Rotary Club de Beyrouth

Dans un monde de plus en plus dominé par les rapports de force exclusifs et trop souvent rattrapé par la tricherie et la corruption, il est heureux de noter l'intérêt que vous ne cessez de porter à l'éthique, notamment telle qu'elle s'exprime, ou devrait s'exprimer, dans les relations humaines et internationales.

Éthique et diplomatie, éthique et sport, éthique et sciences, éthiques et affaires, toute une problématique qui met face à face, les notions de 'fin et moyen', 'justice et profit', 'morale et Intérêt'.

S'agissant d'éthique et de diplomatie, il est utile de s'entendre tout d'abord sur l'acceptation des termes.

L'éthique est largement comprise comme étant l'ensemble des attitudes et des comportements conformes à la morale, c'est à dire au sens du Bien et du Mal ; et d'une manière générale à l'ensemble des normes et des valeurs communes et universellement partagées.

Toutefois, pour éviter des appréciations subjectives ou relatives de ce qui est éthique ou pas, l'idée a été dernièrement lancée d'adopter une 'Charte universelle des devoirs de l'Homme et des États', non seulement de leurs droits, même si ces devoirs se retrouvent dans diverses doctrines religieuses, lois nationales ou résolutions internationales.

La diplomatie dans son acception la plus large, est un moyen pour les individus et les collectivités de prévenir les conflits, sinon de chercher à les régler d'une manière pacifique, en se basant sur le tact, l'intelligence, et le sens de l'équité... La médiation, la conciliation et les bons offices s'apparentent à cette démarche. Elle se présente sous cet aspect, comme une alternative à la violence et la guerre et se trouve ainsi, de par sa dynamique et sa noble finalité, en harmonie naturelle avec les exigences de l'éthique.

Oui. Mais la diplomatie concerne aussi et tout particulièrement les relations entre les États. Et pour les États, la diplomatie est le véhicule principal de leur politique étrangère ; c'est-à-dire un outil privilégié au service des choix stratégiques des dirigeants et de l'intérêt national en général. En effet, c'est la politique qui décide, fixe les objectifs et dirige la diplomatie, quel que soit le degré d'influence et d'interaction entre les agents diplomatiques eux-mêmes et le pouvoir central.

C'est la politique qui détermine les réseaux d'amitié et d'utilité au sein desquels se place la nation qui choisit l'adversaire ou l'allié selon une appréciation souveraine des intérêts de l'État.

C'est aussi elle qui établit le rapport de la diplomatie et de la guerre, d'où diverses formes et objectifs de la diplomatie : diplomatie préventive, diplomatie visant à conforter l'effort guerrier, hégémonique ou défensif, diplomatie des négociations et des congrès en vue d'arriver à la conclusion d'accords ou de traités, diplomatie de consolidation des assises de la paix et de la promotion de la coopération.

Cette vue complexe de la diplomatie qui peut varier d'un État à l'autre et d'une situation à l'autre malgré les convergences que la diplomatie tend à favoriser et au-delà de la typologie qui lui est propre nous pousse à aller du spécifique au général.

Ainsi, la diplomatie du Saint-Siège, une des diplomaties les plus anciennes du monde, se place dans la perspective de la recherche du 'Bien commun', tel que défini par l'Évangile et par Sa Sainteté le Pape qui est le chef suprême de l'Église, mais qui est aussi le chef de l'État ; d'autant plus que le Saint-Siège n'a pas à l'instar des autres États, d'armée ou d'intérêts économiques propres à sauvegarder ou à promouvoir.

La diplomatie des Nations Unies cherche à faire prévaloir les principes de la Charte de l'ONU et la teneur des résolutions de ses divers organes. Dans la mesure où ces objectifs ont pour thème les droits de l'homme, le développement économique et social, le désarmement, la lutte contre la pauvreté et les épidémies, le réchauffement climatique ou la promotion de l'éducation, de la science et de la culture, et le dialogue des civilisations, diplomatie et éthique se marient parfaitement.

Il en est de même lorsque la diplomatie onusienne cherche à appliquer ses diverses résolutions à caractère politique, notamment celles du Conseil de sécurité, qui visent essentiellement à préserver la paix et la sécurité internationales ; à cette exception de taille, que la Charte des Nations Unies a attribué à chacun des pays membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir un droit de veto, susceptible de faire échec à tout projet de résolution qui ne recueillerait pas leur assentiment : deux poids deux mesures parfois, que certains n'hésitent pas à assimiler à une forme d'impartialité.

Toujours est-il que la question de la réforme du Conseil de sécurité reste un point de discussion inscrit à l'ordre du jour des instances internationales.

De plus, même si la diplomatie des Nations Unies, la plus inclusive de toutes, ne réussit pas toujours à convaincre les États souverains de sacrifier leurs intérêts nationaux à ceux communs et supérieurs du genre humain, elle a l'avantage d'ajouter au dialogue des Nations, une finalité d'équité, d'ordre, de stabilité et de paix, et par conséquent une finalité forcément éthique.

La diplomatie libanaise, en quelques mots, s'est souvent tenue à une politique de non-alignement et de respect de ses diverses obligations internationales, notamment celles dérivant de l'adhésion du Liban à la Charte de la Ligue des États arabes, la Charte de l'ONU et l'ensemble des résolutions du Conseil de sécurité. Durant les dures années de guerre, de chaos et d'occupation, les diplomates libanais ont essayé de servir de leur mieux, la cause de la stabilité et de la reconstruction au Liban (création de l'ESCWA, adoption de la résolution 425, création de la Finul, adoption de la résolution 1701, création du Groupe d'appui International pour le Liban...) ; même s'ils ont dû naviguer à diverses occasions, entre les instructions contradictoires qu'ils recevaient d'un pouvoir exécutif divisé sur lui-même (face à face, deux ministres des Affaires étrangères en 1976 et deux Premiers ministres en 1969).

Par ailleurs, est-ce qu'une diplomatie mise au service d'un régime dictatorial, totalitaire, usurpateur des droits élémentaires du citoyen et irrespectueux des résolutions de la légalité internationale, peut se conformer aux règles générales de l'éthique ? Logiquement pas. Le risque même, c'est que de tels régimes notamment intégristes ou fascistes, cherchent à imposer leur propre perception, viciée, de ce qui est éthique ou pas.

À coups de sabre ou de canon.

C'est dire que diplomatie et éthique ont plus de chances de se compléter dans les régimes démocratiques, qui mettent la transparence et le respect du droit au cœur même de leur politique.

À cet effet, la diplomatie de l'Union Européenne est souvent citée comme un exemple de diplomatie qui cherche à promouvoir la réconciliation, la solidarité, la démocratie et les droits de l'homme qui a valu à l'Union, le prix Nobel de la paix en 2012, distinction que l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors a considéré comme un message « à la fois moral et politique ».

Ceci dit, il ne suffit pas - comme vous pouvez l'imaginer - qu'un régime soit démocratique et qu'il s'engage publiquement à respecter les normes et les principes pour que sa politique soit automatiquement et effectivement conforme à l'éthique ; car l'éthique et la diplomatie ne sont pas uniquement entravées par la nature des régimes, mais aussi par le calcul réaliste et utilitaire des États.

« Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà », avait dit Pascal.

Voyons tout d'abord, comment des diplomates et des responsables de la politique étrangère, à travers l'histoire, ont intellectuellement perçu, d'une manière directe ou indirecte, la relation entre diplomatie et éthique.

Au 16^{ème} siècle, Machiavel, qui a été chargé de plusieurs missions diplomatiques pensait que la fin - je dirais vertueuse, comme la liberté ou non-vertueuse, comme la tyrannie - justifie les moyens. Il laisse même entendre que l'honnêteté, la bonté, la vertu et la bonne foi mènent à la ruine, selon ses propres termes, c'est-à-dire qu'elles seraient un handicap au succès. On est très loin de l'éthique. N'empêche que le Prince a été et reste le livre de chevet de certains dirigeants.

Talleyrand, quant à lui, n'était pas connu pour être un exemple de vertu. Loin de là. Toutefois, malgré sa duplicité, il a souvent œuvré à promouvoir la modération, l'équilibre et la stabilité en Europe, notamment lors du Congrès de Vienne en 1814, tout en défendant intelligemment les intérêts de la France.

Metternich joua un rôle diplomatique tout aussi central. Foncièrement conservateur, il a de même œuvré à promouvoir l'ordre sur le continent européen, en ayant présent à l'esprit l'importance des préceptes religieux et moraux pour favoriser cet ordre.

Plus récemment, Miles Copeland, dans son livre intitulé 'The Game of Nations. The Amoralité of Power Politics', paru en 1970, place la politique en dehors du champ de ce qui est moral ou immoral, mais plutôt dans le cadre de ce qu'il considère comme amoral. La loi de la jungle en somme.

Ce qui rejoint les thèses de Thomas Hobbes qui disait : « *La loi de la nation et la loi de la nature c'est la même chose. L'homme, un être égoïste et rempli de désirs, est un loup pour l'homme* ».

Le célèbre diplomate américain George Kennan (l'avocat de la politique du 'containment' face à l'Union soviétique) affirme pour sa part que les intérêts nationaux ne peuvent pas faire l'objet d'examens ou de jugements moraux.

C'est dans le même sens que l'idée de 'raison d'État' place l'intérêt suprême de l'État au-dessus de toute autre considération (y compris morale).

Henry Kissinger, quant à lui, appelle à combiner idéalisme et réalisme. Il commence par dire ceci : « *It would be a very precarious superpower indeed, that were to rely exclusively on military or even economic strength, and not on the capacity to exert its hegemony, in the realm of values* ». Il conclut dans son livre intitulé 'Diplomacy', paru en 1994 : « *For America, any association with realpolitik must take into account the core values of the first society in history to have been explicitly created in the name of liberty. Traditional American idealism must combine with a thoughtful assessment of contemporary realities to bring about a usable definition of American interest* ».

Zbigniew Brezinsky enfin, essaye de sortir de cette ambiguïté entre éthique et politique, en affirmant plus clairement que la mission des États-Unis est intrinsèquement morale, parce qu'elle cherche à promouvoir la liberté et la démocratie, et parce qu'elle est la seule puissance mondiale capable de garantir l'ordre

international. Dans son livre intitulé 'Le grand échiquier' paru en 1997, il approuve l'idée de Samuel Huntington selon laquelle « Défier l'Amérique serait agir contre les intérêts fondamentaux de l'humanité ». C'était après la chute de l'URSS et avant Poutine, du temps où Francis Fukuyama considérait que l'humanité avait enfin trouvé sa voie, celle de la démocratie planétairement triomphante, après avoir tout essayé.

Mais voyons un peu, comment les choses peuvent se passer sur le plan pratique, dans notre recherche de cette difficile équation entre éthique et diplomatie.

Il fut un temps où l'Occident cherchait activement à faire tomber le système communiste. Le président Ronald Reagan qualifiait l'URSS d'"Empire du mal". Objectif stratégique présenté comme compatible par conséquent avec l'éthique.

Comment y parvenir ?

En lançant des campagnes, notamment diplomatiques et médiatiques, favorisant la démocratie, les libertés et les droits de l'homme ? Légitime.

Ou plutôt en encourageant les coups d'état militaires, comme certains documents l'ont révélé ? Moins évident. Ou plus tard, en appuyant les mouvements jihadistes. Comme en Afghanistan ? Encore moins évident.

Autre exemple, plus récent : le besoin universel et légitime de combattre le terrorisme et les mouvements extrémistes.

Comment s'y prendre ?

En favorisant les courants libéraux et modérés - dans le monde arabe, disons - ? Regrettablement trop faibles - comme il s'est avéré - pour qu'ils puissent assumer ce rôle (sauf en Tunisie).

En favorisant plutôt l'accession des frères musulmans au pouvoir, car plus représentatifs, perçus comme moyennement modérés, et mieux à même de contrer les extrémistes ? On sait que ça n'a pas marché (pour diverses raisons).

Ou enfin en comptant de nouveau sur les militaires ? Un sujet à suivre.

En tout état de cause, il existe dans notre monde contemporain, de plus en plus de voies de recours et de contrôle, visant à ce que la politique, dans ses diverses dimensions, soit plus conforme aux exigences de la justice et de l'éthique, ce qui crée une nouvelle donne sur la scène internationale.

En effet, les États ne sont plus seuls et ils ne peuvent plus se comporter, impunément comme des 'monstres froids', pour reprendre l'expression de Nietzsche et du général De Gaulle.

Face à leurs politiques et à leurs pratiques abusives 'éventuelles', se dressent désormais divers outils et moyens d'objection et de correction, tant sur le plan interne qu'international :

Tout d'abord, le Conseil de sécurité, dans le cadre et les limites de ce qui a été dit plus haut, mais aussi la Cour Internationale de justice, le Tribunal de la mer, la Cour pénale internationale, les instances et associations qui cherchent à protéger les droits de l'homme, les organisations non-gouvernementales, les diverses associations représentatives de la société civile, les puissants médias, les réseaux sociaux et l'opinion publique interne et internationale, pour ne pas citer les Wikileaks et autres fuites bien inspirées ou orchestrées qui exercent une pression évidente sur les décideurs ; sans oublier enfin, la capacité des dirigeants et des diplomates eux-mêmes, à contribuer de leur mieux, en toute âme et conscience, pour que la diplomatie aille dans le sens de l'éthique.

À cet effet, relevons que les politiciens et les diplomates, tout comme les militaires, peuvent être rattrapés par la justice internationale : même si les diplomates préfèrent se présenter comme de simples avocats de leur pays et non comme des soldats.

Il n'est pas inutile de dire par ailleurs que les diplomates, dans l'exercice de leur fonction peuvent s'insurger ou démissionner, si la politique de leur gouvernement dépasse un seuil, que la morale ne peut tolérer et ne pas se contenter d'appliquer sans états d'âme les instructions de leurs gouvernements. Ce n'est pas très fréquent, mais c'est possible.

Ajoutons enfin, qu'il y a une troisième dimension de la diplomatie, qui est moins problématique.

La diplomatie est en effet l'art des négociations entre entités ou gouvernements.

Indépendamment de l'étiquette et du Protocole, la négociation internationale impose aux diplomates, si ce n'est nécessairement des règles d'éthique, au sens propre du terme, tout au moins un 'code de conduite', globalement respecté qui se repose sur les principes de base suivants : la bonne foi, la crédibilité, l'égalité et la réciprocité, le respect de l'engagement donné et des engagements internationaux...

Le respect de ces principes, d'ordre essentiellement légal et conventionnel, correspond d'une manière ou d'une autre, à une forme d'éthique et de déontologie, que toutes les parties ont l'intérêt, sinon le devoir, de respecter, afin de mieux gérer leurs contentieux ou leurs relations.

Sinon, l'accord conclu correspondrait à un diktat, qu'un changement ultérieur des rapports de force pourrait annuler.

C'est bien la diplomatie qui a présidé aux travaux du Congrès de Vienne et à la rédaction de son Acte final le 9 juin 1815, visant à créer un nouvel ordre européen et à garantir une paix durable en Europe, basée sur le nécessaire respect de certains principes de droit.

C'est la diplomatie qui a veillé à l'adoption de la Charte des Nations Unies en 1945 et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, à la rédaction de laquelle Charles MALEK a grandement contribué.

C'est la diplomatie qui a animé le processus qui a abouti à la signature des Accords de Helsinki en 1975 entre les États du bloc soviétique et les États occidentaux, confirment la politique de 'détente' et facilitant plus tard la chute de ce que Churchill avait appelé le 'rideau de fer'.

C'est la diplomatie qui a dernièrement réglé le problème du dossier nucléaire iranien, pour ne citer que ces quelques exemples ;

Et c'est la diplomatie qui devrait réussir un jour, comme nous l'espérons, trouver une solution juste et globale (pas seulement partielle comme à Camp David) au conflit israélo- arabe et aux autres crises qui ne cessent de secouer la région et de menacer sa stabilité, notamment en Syrie, au Yémen et ailleurs.

En fait, un monde sans diplomatie, sans foi, sans éthique, ni justice, ni loi, ne peut que sombrer dans l'anarchie et le chaos.

Nombreux sont ceux qui continuent à penser que les nations n'ont pas de vraie légitimité si elles ne sont pas basées sur un fondement moral, et qu'il est dans l'intérêt de l'humanité d'inscrire une partie plus vaste de la morale dans le droit et dans la pratique politique et diplomatique.

La phrase du grand poète Ahmad Chawki reste pertinente à cet effet :

" وانما الأمم الأخلاق ما بقيت ؛ فإن هم ذهبت أخلاقهم ذهبوا. "

En conclusion, chers amis,

Qu'elle soit perçue comme un moyen vertueux pour régler les conflits de manière pacifique, comme un instrument au service de la politique, vertueuse ou pas, des États ou comme l'art méritoire des négociations internationales, la diplomatie reste de par son essence une activité raisonnée, modérée et réfléchie.

Sa mission principale, telle que définie par l'article 3 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961, est « *de promouvoir les relations amicales entre les États* » même le mot 'éthique' n'y est pas spécifiquement mentionné.

L'esprit religieux, l'esprit humaniste ou l'esprit humain tout pur qui dépasse l'instinct ou les simples passions ne peut pas accepter l'idée que les relations entre les individus et les collectivités soient exclusivement régies par les désirs, l'intérêt et la logique du plus fort.

Par conséquent, l'option entre diplomatie et éthique n'est pas et ne peut pas être une opposition entre deux notions.

C'est regrettablement et occasionnellement, une opposition dans les faits : des faits conditionnés par une certaine conception de la politique et du pouvoir.

Et c'est donc une contradiction qui devrait être résolue, non pas dans l'esprit des philosophes ou des penseurs, mais dans la conscience des dirigeants ; et en tout cas dans la réalité tumultueuse de l'histoire des hommes.

Je vous remercie.
